

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_001 | Système pénal. Moyen-âge, XVIe siècle.CollectionBoite_001-7-chem | Accusation. Inquisition ItemM. Guillemard. L'enquête civile en Bourgogne, 1906. | Les preuves dans le droitburgonde \(Ve-Xe siècles\)](#)

M. Guillemard. L'enquête civile en Bourgogne, 1906. | Les preuves dans le droitburgonde (Ve-Xe siècles)

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb001_f0111

SourceBoite_001-7-chem | Accusation. Inquisition

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Guillemard, Maurice](#)

Références bibliographiques[Guillemard, L'enquête civile en Bourgogne, spécialement à l'époque des derniers ducs et chartes de l'abbaye de Saint-Étienne de Dijon de 1300](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

M. Guillemond.

111

L'ingénieur Brossier
1906.

Les papiers de G. de Lurongo (5-105)

→ à lire la loi Combelles.

1. Lorsque la loi est votée pour son affirmation, elle est immédiatement accompagnée de personnes qui devaient s'opposer à la loi : le co-jurés.

- les co-jurés n'ont aucun droit de veto
- ils n'ont pas le droit de s'opposer, mais seulement de s'opposer au projet.
- ils devaient être 12, et étaient mis sous serment avant de voter (jeunes, ou plus âgés)
- ils devaient être de réputation irréprochable

2. Le co-juré a le droit de s'opposer à la loi si elle est votée par le peuple. Si elle est votée par le peuple, il a le droit de s'opposer.

3. Ce qui est le plus difficile à trouver. Le président a 42 jours pour le voter. Si il ne le vote pas, il y a un risque de 4.

3. Ce qui est le plus difficile à trouver. Le président a 42 jours pour le voter. Si il ne le vote pas, il y a un risque de 4.

- il n'a pas le droit de s'opposer à la loi, mais seulement de s'opposer au projet.

- il nous faut aussi songer à nous en
moins que l'affirmation de l'absolument
puissance. Le moins, nous le dit

- de moins (negati) : appelle nous à
l'accomplir d'un fait

- de moins de notoriété : qd'il nous
a été un fait.

cette notion change tout, surtout + fréquente chez les
Français que chez les Burgonds. elle vient d'abord. on
s'attache à ce n'est pas que quelque chose n'est pas
encore (il faut que le monde soit un).

N.B on discute pour savoir si la notion de négatif
existe chez les Burgonds. cf. la vérité chez les Français.

11.8.15

D'HISTOIRE DES SYSTÈMES DE PENSÉE
CHAIRE

FRANCE

DE

COLLÈGE

Paris, le